

**Préavis municipal relatif à une  
demande de crédit pour le  
raccordement en séparatif EU/EC  
Croix d'Or – Grand Clos**

---

**No 27 – 11 mars 2019**

## **Au Conseil communal de Ballaigues**

Monsieur le Président,  
Madame,  
Monsieur,

### **I. But**

Le présent préavis a pour but de solliciter un crédit de CHF 78'774.00 pour financer les travaux de mise en séparatif des canalisations EU et EC du bâtiment de la Croix d'Or, ainsi que des drainages du bâtiment et des places de parc adjacentes. Ces travaux imprévisibles et urgents sont principalement dus à la profondeur des drainages autour du bâtiment ainsi qu'au risque de dégâts causés par des refoulements du collecteur EU dans le sous-sol du bâtiment. Les travaux doivent être entrepris avant la mise en service de l'hôtel-restaurant rénové.

### **II. Description des travaux projetés**

L'évacuation des eaux claires (EC) et des eaux usées (EU) du bâtiment de la Croix d'Or et des eaux de surfaces des places de parc se font par un collecteur unitaire dirigeant le volume complet des eaux à la STEP. A la suite des travaux de drainage effectués autour du bâtiment de la Croix d'Or et de la reprise des canalisations de récupération des eaux de la place de parc, la mise en séparatif EU et EC nous semble logique en regard du PGEE et du volume EC ainsi collecté dans ce quartier, ce qui permet de diminuer l'apport d'eaux claires dans notre station d'épuration et d'en assurer un bon fonctionnement.

Les travaux nous permettront de raccorder les EU sur le collecteur situé dans le pré du Grand-Clos, collecteur actuellement privé que la Commune acquiert depuis la chambre située sur la parcelle no 391 jusqu'au collecteur principal. Les EC seront raccordées dans la chambre située en bordure du parking.

### III. Aspects financiers

Le coût des travaux a été calculé sur la base d'offres établies en février 2019.

#### Coût des travaux

Travaux de génie civil et canalisations	CHF	53'900.00
Divers et imprévus 15%	CHF	<u>8'100.00</u>
Total net HT	CHF	62'000.00
TVA 7.7%	CHF	<u>4'774.00</u>
Total TTC	CHF	66'774.00
Reprise collecteur privé	CHF	<u>12'000.00</u>
Total net TTC	<b>CHF</b>	<b><u>78'774.00</u></b>

#### Financement

Les travaux seront financés par un emprunt bancaire aux meilleures conditions du marché ou par la trésorerie courante et amortis en 30 ans.

### IV. Conclusions

Ces travaux répondent aux recommandations du PGEE permettant la mise en séparatif des EC et EU du quartier, de plus ils sont une suite logique des travaux entrepris par la commune ces dernières années en matière d'assainissement des services.

Vu ce qui précède, la Municipalité a l'honneur de proposer au Conseil communal de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de la Commune de Ballaigues  
Sur proposition de la Municipalité,  
Entendu le rapport de sa commission,  
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### **Décide**

1. D'autoriser la Municipalité à effectuer les travaux de réfection cités en titre,
2. De lui accorder un crédit de CHF 78'774.00,
3. De lui autoriser à financer ces travaux par la trésorerie courante ou par un emprunt aux meilleures conditions du marché, en faisant usage de l'autorisation en matière de plafonds d'endettement délivrée pour la législature 2016-2021,
4. D'amortir l'investissement total de CHF 78'774.00 net TTC sur une période de 30 ans, à raison de CHF 2'626.00 par année, par le compte 460.331.27 dès l'exercice 2019,
5. D'autoriser la Municipalité à signer tous les actes nécessités par les circonstances.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 11 mars 2019.

La Municipalité reste volontiers à disposition du Conseil communal et de la Commission qui sera désignée pour tous renseignements complémentaires et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, ses salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Raphaël Darbellay

Sandra Leresche